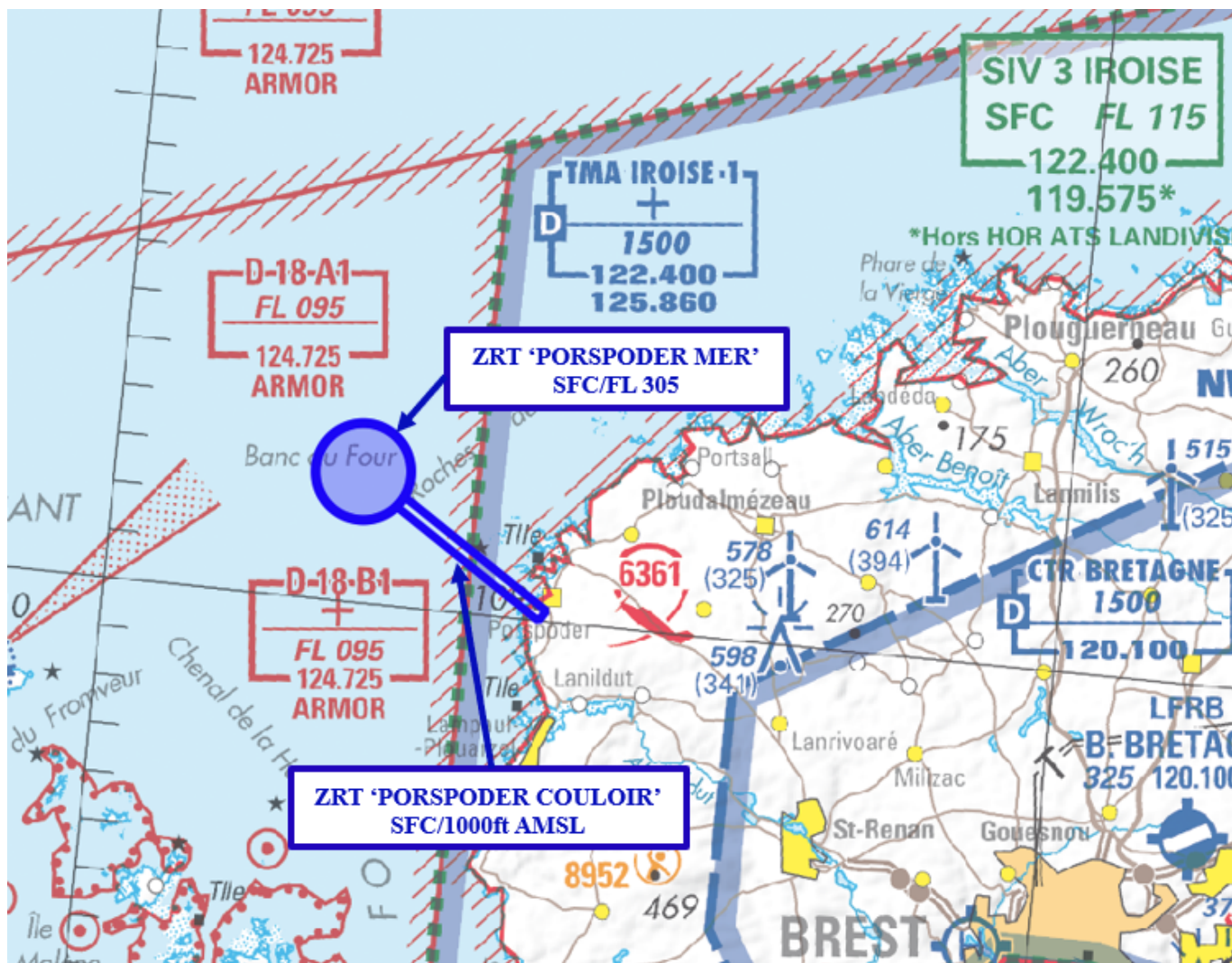


Objet :	Création de deux zones réglementées temporaires (ZRT) au profit de vols hors vue d'aéronefs sans équipage à bord au large de Porspoder
En vigueur :	Du lundi 02 mars au mardi 31 mars 2026

Lieu : FIR : Brest LFRR

ZRT 'PORSPODER'



Extrait carte 1/500 000 IGN - Édition 2025

ACTIVITÉ
Vol d'aéronefs sans équipage à bord évoluant hors vue.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
ZRT activables simultanément H24 tous les jours

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

- IROISE INFO : 119,575 MHz
- ARMOR (CCMAR Atlantique) : 124,725 MHz
- BREST ACC : 129,505 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires qui, lorsqu'elles sont actives, se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION

CAG / CAM : Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant aux opérations et autorisés par le responsable d'activité,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le télépilote : 0049 176 2474 5193

SERVICES RENDUS

Services d'information de vol et d'alerte rendus par IROISE INFO (jusqu'au niveau FL 195) et BREST ACC (FL195/FL305)

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT PORSPODER MER**Limites latérales

Cercle de 1 NM de rayon centré sur :

PSN: 48°32'42"N - 004°52'12"W (RDL060/9.2NM LFEC ARP)

Limites verticales

SFC/FL 305

ZRT PORSPODER COULOIRLimites latérales

48°30'00"N - 004°46'16"W

48°30'13"N - 004°46'03"W

48°32'16"N - 004°50'50"W

48°32'03"N - 004°51'03"W

48°30'00"N - 004°46'16"W

Limites verticales

SFC/1000ft AMSL